PROVINCE II DE L'ÉGLISE ÉPISCOPALE   
  
Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil provincial   
par conférence Zoom   
Mercredi 13 octobre 2021, 16 h 00   
  
Présents (via Zoom) : La très révérende Dr. DeDe Duncan-Probe, présidente ; le vénérable Dr Walter Baer, vice-président ; la révérende Jimmie Sue Deppe, secrétaire ; Lis Jacobs, trésorière adjointe ; la très révérende Carlye J. Hughes, représentante des évêques au Conseil provincial ;

Le chanoine Noreen Duncan, représentante provinciale laïque au Conseil exécutif ; la révérende Lillian Davis-Wilson, diacre, représentante provinciale du clergé au Conseil exécutif ; le révérend chanoine Johnnie Ross, représentant du clergé au Conseil provincial ; Mme Yvonne O'Neal, représentante laïque au Conseil provincial ;   
  
Sont également présents : Mme Neva Rae Fox, coordonnatrice provinciale ; et Mme Janice Paxton, webmestre et rédactrice en chef d'InProv2 ; Mme Martha Berry, chancelière de la Province II ; et Mme Dorothy-Jane Connolly, présidente du Comité de planification du Synode.   
  
Absents : Le chanoine Phyllis Jones, trésorière ; M. Thomas K. Chu, représentant laïc au Conseil exécutif ; la révérende Yamily Bass-Choate, représentante de la Province II au Comité du Conseil exécutif sur l'antiracisme.  
  
Il s'agit d'une réunion ordinaire du Conseil provincial convoquée par la présidente, la très révérende Dr. DeDe Duncan-Probe, par avis envoyé par courriel par la coordonnatrice provinciale Neva Rae Fox le 11 octobre 2021.   
La réunion a été ouverte à 16 h 01 par la présidente Duncan-Probe avec une   
prière. La réunion se déroule conformément à l'ordre du jour révisé envoyé par Mme Fox le   
matin du 13 octobre.

Présentation des membres du Conseil provincial :

Tous les membres du Conseil provincial se sont brièvement présentés.

Rapport du Président :

L'évêque Duncan-Probe a présenté son rapport : C'est merveilleux de commencer ce travail, et de se réunir en tant que Province pour soutenir nos ministères, et de continuer à construire des relations diocésaines. Et les façons dont nous pouvons nous rassembler en tant que Province et nous soutenir mutuellement. Cette dernière année et demie a montré à quel point nous avons besoin les uns des autres, de la collégialité, et de vivre pleinement nos possibilités en tant que Province. Nous sommes dans une période intermédiaire alors que nous planifions notre Synode en mai et la Convention générale en juin. L'évêque Duncan-Probe a demandé s'il y avait des questions et le Dr. Baer a demandé si le Synode serait virtuel ou hybride, et l'évêque Duncan-Probe a répondu qu'il est prévu qu'il soit hybride.

Mme Connolly a indiqué que le Synode de mai est budgétisé comme virtuel et que la capacité à se réunir en personne est limitée.

Rapport du trésorier :

Chanoine Jones nous a envoyé son rapport par courriel - elle a mis à jour le rapport 2019-2021 jusqu'à la fin du mois de septembre. Trois points principaux à noter :

1. Cotisations diocésaines - nous n'avons reçu aucun nouveau paiement des cotisations 2021 depuis les mises à jour du budget en mai et le Synode en septembre. Je pense qu'un rappel est nécessaire et je suis heureux d'en rédiger un si le Conseil est d'accord.

2. Solde de trésorerie - le « Solde de clôture du compte d'exploitation » au bas de la colonne « Réalisations en 2021 » reflète exactement notre solde de trésorerie actuel de 32 062 $. D'où mon commentaire ci-dessus.

3. Résumé du synode - les montants de la ligne " Synode provincial " pour les colonnes 2019, 2020 et 2021 Effectifs (*Actuals*) reflètent la dépense totale du synode de 33 308 $. Comme vous le verrez, nous avons largement dépassé le budget pour 2021. Un rapport récapitulatif séparé des dépenses du Synode (presque exclusivement pour la traduction) est également joint pour votre référence.

Le rapport 2022-2024 reflète le prochain budget triennal tel que proposé et approuvé au Synode. Je l'ai mis à jour pour refléter le solde de trésorerie réel actuel qui est reporté.

Une motion a été faite par Mme O'Neal et secondée par le chanoine Duncan ; il n'y a pas eu de discussion. La motion est adoptée à l'unanimité : Une motion a été faite pour que le Président de la Province II envoie une lettre de rappel que les cotisations diocésaines de la Province II sont dues pour 2021, ainsi que la cotisation pour 2022.

Orientation : Prévue pour le 10 novembre 2021 à 10 heures.

L'orientation est destinée aux nouveaux membres et est également ouverte aux membres actuels pour une remise à niveau. S'il y a des questions, elles peuvent être envoyées à Mme Fox et Mme Connolly.

Discussion sur les objectifs du Conseil provincial :

L'évêque Duncan-Probe a demandé qu'entre maintenant et les réunions de novembre/décembre, nous examinions dans la prière les objectifs proposés ; si l'un d'entre eux résonne en nous, nous nous engageons alors à aider à mener cet objectif à son terme.

L'évêque Duncan-Probe a proposé de prendre en considération ce qui suit :

* L'objectif principal de la Province II est d'établir des relations dans toute la province.
* Encourager les conversations dans toute la province
* Ateliers sur des thèmes tels que l'antiracisme, la protection du climat, etc.

Mme Connolly a proposé de tenir compte de ce qui suit :

* Une composante de culte mensuel où, chaque mois, un diocèse différent de la province mettrait sur pied une offrande de culte qui serait diffusée à tous les membres de la province. Ce serait un moyen pour nous de partager nos talents et nos dons.
* Il a été suggéré que nous pourrions également inclure notre jeunesse diocésaine.
* L'évêque Duncan-Probe a indiqué que l'évêque président était prêt à être invité à l'un de ces cultes.

Mme Fox a proposé d'en tenir compte :

* Nous ne pouvons pas perdre de vue l'importance de disposer de traductions et de services de traduction.

Le Dr. Baer a proposé pour considération :

* Nous avons deux diocèses plus récents, Cuba et Porto Rico, que nous devons accueillir intentionnellement dans les structures de la Province II.
* Réfléchissez à la manière dont nous pouvons aider les Îles Vierges et Haïti.

Le Révérend Chanoine Ross a proposé de prendre en considération cette proposition :

* Renforcer notre position auprès des jeunes de la Province ; réfléchir à la manière de leur présenter la Province II et les structures de la National Church et la manière dont elles fonctionnent ensemble au niveau local.

Discussion : fréquence des réunions du Conseil ; sélection éventuelle de dates.

Il a été convenu que nous devrions nous réunir tous les mois, et que Mme Fox enverra un sondage Doodle pour trouver les meilleures dates/heures pour se réunir.

Gardez à l'esprit que la Chambre des évêques part en retraite les 10 et 11 mars ; les Députés de couleur se réunissent en mars.

Le Conseil se réunira à :

* Fin novembre (se concentrer sur les objectifs à atteindre, choisir les sujets des ateliers et trouver de très bons intervenants pour les sujets choisis).
* Début décembre (se concentrer sur les objectifs à atteindre, choisir les sujets des ateliers et trouver de très bons intervenants pour les sujets choisis).
* Janvier
* Février
* Mars
* Avril
* 5 mai - Synode
* Juin - Convention générale

Discussion : préparation du Synode 2022 le 5 mai

* Réfléchissez aux sujets, puis commencez à préparer les programmes en janvier.
* Mme Fox enverra un courriel sur le Synode du 5 mai 2021.
* Il est nécessaire de faire connaître les dates à notre équipe de traduction dès maintenant afin qu'elles soient disponibles.

Discussion : préparation de la Convention générale

* Mme Fox nous a fait savoir qu'il fallait surveiller une résolution sur le financement des provinces.
* Mme O'Neal nous a demandé d'envisager de travailler sur une résolution pour le Conseil exécutif en soutien aux Jeudis en noir (lien [: https://www.oikoumene.org/what-we-do/thursdays-in-black](about:blank)). Mme O'Neal nous a parlé des Jeudis en noir : dans tous les pays, la violence sexiste est une réalité tragique. Cette violence est souvent cachée, et les victimes se taisent souvent, craignant la stigmatisation et d'autres violences.

Nous avons tous la responsabilité de nous élever contre la violence, de veiller à ce que les femmes et les hommes, les garçons et les filles, soient à l'abri du viol et de la violence à la maison, à l'école, au travail, dans la rue - dans tous les endroits de nos sociétés.

La campagne est simple mais profonde. **Portez du noir le jeudi**. Portez un pin's pour déclarer que vous faites partie du mouvement mondial de résistance aux attitudes et aux pratiques qui autorisent le viol et la violence. Montrez votre respect pour les femmes qui résistent à l'injustice et à la violence. Encouragez les autres à vous rejoindre.

* La Province II demande à l'Eglise épiscopale d'être solidaire de ce mouvement.
* L'évêque Duncan-Probe et le chanoine Duncan travailleront à une résolution avec Mme O'Neal.

Discussion : Mise à jour du Diocèse de Porto Rico et prochaines étapes

Dans l'espace liminal de la Province II qui doit accepter et ensuite la Convention Générale qui doit confirmer que Porto Rico fait partie de la Province II. Par conséquent, pour le moment, il n'y a pas de prochaines étapes.

Subvention Constable Grant (voir les informations sur la subvention Constable Grant envoyées par la National Church ci-dessous).

Une motion est présentée par le Dr Baer et appuyée par Mme O'Neal. La motion a été adoptée à l'unanimité : Il a été proposé que le diocèse qui fait une demande de subvention de gendarme fournisse à la Province II tous les documents requis pour la subvention Constable Grant un mois avant la date limite de la National Church, et qu'il en informe la Province le premier jour du mois précédant la date limite de la National Church pour la subvention Constable Grant. Par exemple, si la subvention Constable Grant est due le 12 décembre. Le diocèse qui soumet la subvention à la Province II doit informer le Conseil le 1er novembre de son intention de faire une demande, puis soumettre tous les documents requis le 12 novembre.

Il s'agit d'une subvention très complexe qui nécessite l'approbation et la signature des évêques diocésains, puis la province II doit approuver la subvention soumise, et enfin le secrétaire de la province II doit remplir d'autres documents, le tout avant la date limite de la subvention National Church Constable Grant.

Autres affaires

Pas d'autres questions.

Les prochaines étapes

Pas d'autres questions.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée sur consentement à 17 h, avec une prière de l'évêque Duncan-Probe.   
  
Respectueusement soumis,   
Jimmie Sue Deppe, Secrétaire

*Les candidatures sont ouvertes pour les subventions du Constable Fund, qui se concentrent sur l'éducation religieuse.*

*La date limite de dépôt des candidatures est le 12 décembre.*

*Le Constable Fund offre des subventions pour financer des initiatives missionnaires qui n'ont pas été prévues dans le budget de l'Église épiscopale tel qu'approuvé par la Convention générale 2018, avec une préférence déclarée pour le travail dans le domaine de l'éducation religieuse. Les subventions portent le nom de la philanthrope visionnaire Marie Louise Constable, qui a fait un don à l'Église épiscopale en 1935, pendant la Grande Dépression, pour créer le fonds.*

*Les demandes pour le Constable Fund ne peuvent être soumises que par : (1) des candidats approuvés par l'une des neuf provinces de l'Église épiscopale ; (2) un organe intérimaire de la Convention générale de l'Église épiscopale ; ou (3) un bureau de programme ou un département du personnel de l'Église épiscopale.*

*Les subventions du Constable Fund pour 2021 ont totalisé 213 596 $, répartis entre six bénéficiaires. Les subventions aallaient de 2 500 à 55 302 dollars.*